

12 JUIL 2005

365

000 113 04

République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

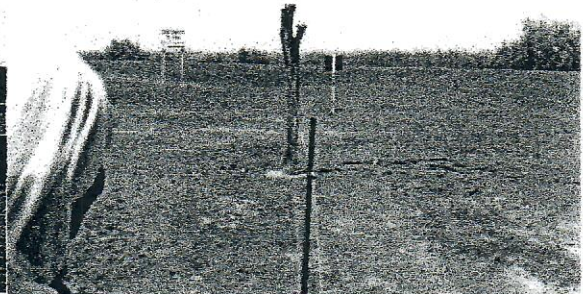
Communauté rurale de
Ross-Bethio

PNUD- FEM/ PMF

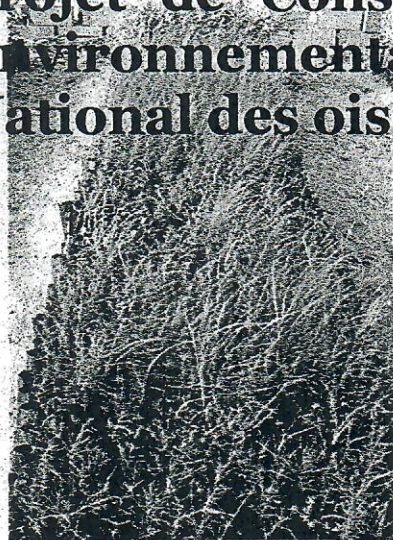


Programme de Micro- Financement du
fonds pour l'Environnement Mondial
(SENEGAL)

M. M. M.



Projet de Conservation et de Valorisation Environnementale de la Biodiversité du Parc National des oiseaux du Djoudj



Requête de financement

Présentée par

**Le GIE des Ecogardes de la
Périphérie du Djoudj et le Comité
Exécutif**

Sommaire

I.	CONTEXTE GLOBAL	2
II.	PRESENTATION DE LA STRUCTURE REQUERANTE.....	7
III.	JUSTIFICATION	7
IV.	OBJECTIFS GLOBAL DU PROJET.....	8
V.	RESULTATS / ACTIVITES.....	9
	Résultat 1. Les ressources naturelles sont protégées.....	9
	Activité 1- Lutte contre la divagation du bétail.....	9
	Activité 2- Renforcer la gestion des déchets domestiques à Tiguet.....	9
	Activité 3- Poursuivre la lutte contre le déboisement par la vulgarisation des foyers améliorés.....	9
	Résultat 2. Les conditions de développement de l'écotourisme sont assurées.....	9
	Activité 4 - Réalisation d'une buvette au niveau de l'embarcadère.....	9
	Activité 5 - Réalisation de charrettes pour le transport des visiteurs.....	10
	Activité 6 - Création d'une unité de transport des touristes sur le plan d'eau du Djoudj.....	10
	Activité 7- Développement de circuits de visite avec les vélos Tout Terrain (VTT).....	10
	Résultat 3. L'Appui aux initiatives de valorisation de la production locale est assuré.....	10
	Activité 8 – Réalisation de micro jardinages et renforcement du maraîchage.....	10
	Activité 9- Equipement des écogardes.....	10
	Activité 10- Renforcement du Cybernature.....	11
	Résultats 4. Les Capacités des populations sont renforcées pour la gestion du projet.....	11
	Activité 11 – Formations.....	11
	Activité 12- Sensibilisation à l'environnement.....	11
	Activité 13- Composante institutionnelle pour la conduite du sous projet.....	11
VI.	Plan d'évaluation et de durabilité du projet.....	11
VII.	GESTION : Stratégie et Organisation du projet.....	12
	Durée du projet.....	12
	Organisation du projet.....	12
	Organisation gestionnaire et exécutive du projet.....	12
	Organisation d'appui technique au projet.....	12
	• Les Eaux et Forêts.....	12
	• Le PMF / FEM.....	12
	• Le groupe Tropis Environnement.....	12
	GRILLES DES RESULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS CORRESPONDANTS.....	13
	Indicateurs.....	13
	Résultat1. La régénération des ressources naturelles du parc est assuré.....	13
	A6- Création d'une unité motorisée de transport des touristes sur le plan d'eau du Djoudj.....	13
	Résultat3. L'Appui aux initiatives de valorisation de la production locale est assuré.....	13
	Résultats4. Les Capacités des population sont renforcer pour la gestion des ressources naturelles du PNOD.....	14
	CALENDRIER DES ACTIVITES.....	15
	A6- Création d'une unité motorisée de transport des touristes sur le plan d'eau du Djoudj.....	15
	Résultat3. L'Appui aux initiatives de valorisation de la production locale est assuré.....	15
VIII.	BUDGET.....	16
	DEVIS ESTIMATIF ; LUTTE CONTRE LA DIVAGATION DU BETAIL.....	16
	DEVIS ESTIMATIF ; GESTION DES DECHETS DOMESTIQUES.....	16
	DEVIS ESTIMATIF ; VULGARISATION DES FOYERS AMELIORER.....	16
	DEVIS ESTIMATIF ; BUVETTE DE L'EMBARCADERE.....	16
	DEVIS ESTIMATIF. REALISATION DES CALECHES.....	17
	DEVIS ESTIMATIF DE L'UNITE DE PIROGUE MOTORISEE.....	17
	DEVIS ESTIMATIF. DEVELOPPEMENT DE CIRCUITS VTT.....	17
	DEVIS ESTIMATIF. REALISATION DE MICRO - JARDINAGE.....	17
	DEVIS ESTIMATIF ; EQUIPEMENTS DU CORPS DES ECOGARDES.....	18
	DEVIS ESTIMATIF ; RENFORCEMENT DU CYBER.....	18
	DEVIS ESTIMATIF ; FORMATION DES ACTEURS.....	18
	DEVIS ESTIMATIF ; SENSIBILISATION POUR L'ENVIRONNEMENT.....	18
	DEVIS ESTIMATIF ; SUIVI DU PROJET.....	19
	DEVIS ESTIMATIF ; COMMUNICATION / VISIBILITE.....	19
	Budget récapitulatif.....	20

FICHE RESUME PROJET PMF/FEM

INFORMATIONS GENERALES

Titre du Projet :	<i>Projet de Conservation et de Valorisation Environnementale de la Biodiversité du Parc National des oiseaux du Djoudj</i>
--------------------------	---

Organisation requérante (présentation sommaire) :	<i>Groupement des écogardes du de la périphérie du djoudj</i>
--	---

Personne ressource de l'organisation (nom, titre, coordonnées) :	<i>Maguette Séck , président des Ecogardes du djoudj</i>
---	--

PROJET

Domaine(s) du PMF/FEM ciblé(s) :		
<input type="checkbox"/> Biodiversité	<input type="checkbox"/> Changements climatiques	<input type="checkbox"/> Eaux internationales

Programme(s) opérationnel(s) PMF/FEM :										
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>6</i>	<i>7</i>	<i>8</i>	<i>9</i>	<i>10</i>	<i>Multiple</i>

Type de projet :	
<input type="radio"/> <i>Démonstration</i> <input type="radio"/> <i>Renforcement des capacités</i>	<input type="radio"/> <i>Recherche appliquée, analyse de politiques</i> <input type="radio"/> <i>Diffusion d'information, communication, sensibilisation</i>

Résumé du projet :

Le parc National des oiseaux du Djoudj (PNOD) est à 15 km au nord ouest de Ross-Béthio et à 60 km au nord-est de Saint-Louis à l'intérieur du delta du fleuve sénégal. Ses limites naturelles sont le fleuve Sénégal au nord et à l'ouest, le marigot de Rhad à l'est et le Gorom au sud.

Il est sous la tutelle du ministère de l'environnement et est administré par la Direction des Parcs Nationaux (DPN). Il est dirigé par un conservateur à la tête d'une équipe de 20 éléments répartis dans 5 postes permanents.

Le PNOD est ceinturé par huit (8) villages : Debi, Tiguet, kheune, Rhone, Fourarate, Diadium I, Diadium II, Diadium III).

Les huit (08) villages sont habités par plusieurs ethnies dont les trois (03) principales sont les woloof, les maures et les peulh.

Les activités économiques de la population sont basées essentiellement par l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat, le commerce, le tourisme et la chasse.

Depuis 1994 l'Etat du Sénégal a adapté une politique d'implication des populations dans la gestion des ressources naturelles. Cette nouvelle approche par les nouvelles options internationales en matière de « protection de la nature » est mise en œuvre dans le cadre du Plan Quinquennal de Gestion Intégrée du Djoudj.

L'identification d'un certain nombre de facteurs anthropiques et naturels a conduit au financement du projet de protection du PNOD.

Le projet a acquis des résultats assez satisfaisants notamment dans le domaine du micro- revolving, la sensibilisation, la gestion des ressources naturelles, l'encadrement...

Cependant on note des faiblesses au niveau du reboisement, l'élevage de pintade, les ports de pêches...

Il s'agit alors de renforcer les activités dont les actions de pérennisation ont été clairement identifiées et de développer le volet économique.

Le projet a pour objectif global de consolider les acquis par le développement de l'écotourisme dans le parc national des oiseaux du Djoudj et sa périphérie.

Les objectifs spécifiques visent à :

- Renforcer la régénération des ressources naturelles du parc
- Développer l'écotourisme par l'amélioration des infrastructures et la promotion des circuits,
- Consolider les acquis du projet précédent par le renforcement des conditions socio-économiques et organisationnelles du GIE

FINANCES

<i>BUDGET TOTAL</i>	<i>MONTANT FCFA</i>	<i>POURCENTAGE (%)</i>
<i>Participation de l'organisation</i>	2 020 000	6%
<i>Financement sollicité auprès du FEM</i>	30 173 000	94%
<i>Autres bailleurs</i>		
Total	32 193 000	100%

A remplir par la Coordination Nationale du PMF/FEM

Date de soumission :	
Numéro de projet :	

I. CONTEXTE GLOBAL

Le parc National des oiseaux du Djoudj (PNOD) est à 15 km au nord ouest de Ross-Béthio et à 60 km au nord-est de Saint-Louis à l'intérieur du delta du fleuve sénégal. Ses limites naturelles sont le fleuve Sénégal au nord et à l'ouest, le marigot de Rhad à l'est et le Gorom au sud.

C'est une région basse présentant un micro relief très complexe fait essentiellement de cuvettes, de marigots, de mares, de levées, de sebkhas, etc.

La cuvette du Djoudj de 1955 à 1959 servait déjà de zones d'expérimentation agronomiques à l'ingénieur français DUBOIS, avec des résultats assez prometteurs. Mais ces résultats sont très vite anéantis par la salinisation progressive des sols. Les échecs répétitifs de l'OAD (Organisation pour l'Aménagement du Delta) et de la SAED (Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta) dans la zone et l'accentuation du processus d'aridification ont très vite modifié l'écosystème fluvio-deltaïque.

Par contre, les fluctuations des niveaux d'inondation ont créé dans la cuvette de Djoudj des conditions écologiques originales, alors que l'aridité sévissait dans tout le Sahel. Soucieuses d'une conservation de ce patrimoine juste au sud du Sahara, les autorités sénégalaises érigent en parc les 2/3 de la superficie de la dépression du Djoudj. Elle a été d'abord une réserve classée par décret n°63-400 du 20 juin 1963 puis, menacée par les aménagements rizicoles de 1965 à 1970, elle fut érigée en Parc National des Oiseaux du Djoudj par décret n°71-411 du 14 Avril 1971. Elle fut portée à 16000 ha par le décret 75 - 1222 abrogeant et remplaçant les articles 2 et 3 du précédent décret.

Ainsi « il est créé un parc national dénommé Parc National des Oiseaux du Djoudj qui comprend la cuvette du Djoudj, les marigots du Djoudj, de Thieguel, de Khar, et de Crocodile ainsi que les zones comprises dans les limites fixées par l'article 3 »

Son statut juridique national est aujourd'hui renforcé par la signature de plusieurs conventions internationales :

- la convention d'Alger relative à la convention de la nature et de ces ressources ratifiées en 1972
- la convention de Washington sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction en 1972
- la convention de Paris sur la protection du patrimoine mondial adopté par l'UNESCO en 1972 et ratifiée par le Sénégal en 1975.
- la convention de Ramsar sur les Zones humides d'importances international adoptée en 1971 et adoptée par le Sénégal en 1977, qui outre le Djoudj, concerne le Delta du Saloum, la Réserve Spécial d'Avifaune de Ndiaël et la Réserve de Guembeul.

Placé sous la tutelle du ministère de l'environnement, le Parc National des Oiseaux du Djoudj est administré par la Direction des Parcs Nationaux (DPN). Il est dirigé par un conservateur à la tête d'une équipe de 20 éléments répartis dans 5 postes permanents.

La population est aujourd'hui concentrée autour de huit (8) villages. Le peuplement du bassin du Djoudj se rattache à l'histoire des établissements humains dans le Delta du fleuve Sénégal, qui grâce au commerce transsaharien d'une part et au commerce transatlantique de l'autre, a subi une double influence européenne et arabo-berbère. Cette influence est perceptible dans le mode d'organisation social, politique et économique axé sur la tenure foncière.

Ce peuplement est marqué à l'origine par une faible implantation et une dispersion des populations en raison des contraintes naturelles : caractère halomorphe des sols, difficultés d'accès à l'eau potable à certaines périodes de l'année.

Actuellement huit (8) villages ceinturent parfaitement le parc où cohabitent plusieurs ethnies. Une analyse des données démographiques des établissements laisse apparaître trois (3) principales ethnies :

- Les Wolofs, majoritaires dans les trois plus grands villages (Debi, Tiguet et Kheune) : ce sont en générale des walo walo.
- Les Maures, dominants dans cinq villages (Rhone, Fourarate, Diadium I, Diadium II, Diadium III) : ils sont aussi bien dans les activités de pêches, de commerce, d'élevage que dans l'artisanat.
- Les peulhs sont minoritaires et très dispersés dans le bassin. Ils pratiquent un élevage extensif favorisé par l'abondance des zones de pâturage.

Le taux d'accroissement annuel a dépassé 4% entre 1971 et 1988 (Debi : 4,03% ; Tiguet : 4,03% ; Diadium I : 4,9%, Diadium II : 4,9% ; Diadium III ; 5,3%). Cette croissance démographique est la conséquence de nouvelles options rizicoles dans la cuvette de Débi à partir de 1982. Ces nouvelles opportunités, offertes par la SAED dans le cadre des grands travaux d'aménagement auront des répercussions sur la nouvelle carte de répartition des populations. Elles se répartissent dans la périphérie du Parc entre trois principaux secteurs inégalement occupés :

- Le secteur Nord-nord-Ouest qui regroupe 4 villages concentrant 71, 28% de la population en 1988 (Debi, Tiguet, Kheune, Diadium I) ;
- Le secteur Est polarise deux villages avec 16,9% de la population (Fourarate et Diadium II) ;
- Le secteur sud, avec 11,84 % de la population regroupe les villages de Daidiam III et de Rhone.

Cette répartition spatiale de la population a donné lieu à un double phénomène dénommé *concentration – enclavement* ; qui en partie, expliquerait la forte pression anthropique sur les ressources naturelles du PNOD et par conséquent, les conflits sous-jacents.

Les principales activités économiques sont pour l'essentiel les différentes formes de mise en valeur des ressources naturelles pour répondre d'une part aux besoins alimentaires et d'habitations et d'autre, dans le but de faire du bassin un grenier de la vallée. Elles comprennent :

L'agriculture : elle est l'activité des populations wolofs de Débi, Kheune, Tiguet et dans une moindre mesure celles de Diadium I. Elle repose sur deux formes de mise en valeur : l'agriculture de décrue, dit de « Walo » sur les berges du fleuve, des marigots et dans les cuvettes inondées ; et la culture sous pluie pratiquée généralement par les habitants de Kheune.

Elle a enregistré de profondes mutations. C'est ainsi qu'on est passé de l'agriculture de décrue avant 1965 à la généralisation de la culture irriguée, avec l'avènement des grands aménagements hydro agricoles. Cette agriculture est devenue aujourd'hui la principale activité rémunératrice. En 1964, le désengagement de la SAED, l'accès au crédit agricole, ont fait des GIE le fer de lance de cette activité. En 1994, 1708 ha ont été aménagés au niveau de 8 villages par 45 GIE sur les 76 créés

La pêche : c'est une activité pratiquée -à l'exception des peuls- par toutes les autres ethnies. Elle est souvent associée à la chasse et à la cueillette. La pêche se limite actuellement au niveau des plans d'eau situés hors du parc qui sont aussi des zones de frayères pour les poissons. Traditionnellement destinée à l'autoconsommation, elle est devenue une source non négligeable d'alimentation d'une filière en direction de Saint-Louis. La commercialisation se fait de deux manières : le système des « mandats », le mareyage, les revenus tirés de la vente et des prêts consentis par l'intermédiaire des fonds communautaires en faveur des pêcheurs sont entrain de donner un regain de dynamisme à la pêche (Fall 1997).

Ces zones de pêche sont aussi des sites de cueillette de *nymphéa lotus* (nénuphar) qui est une composante de l'alimentation des populations. Ce sont aussi des aires de concentration de colonies d'oiseaux sur les quelles les populations prélèvent certaines espèces pour leur consommation.

L'élevage : c'est l'activité pratiquée par toutes les ethnies et demeure sans nul doute l'une des plus anciennes. Malgré les péjorations climatiques de ces dernières décennies, le bassin du Djoudj reste une zone d'inondation où les terres submergées offrent d'importantes potentialités fourragères naturelles. Ces conditions écologiques ont favorisé l'élevage extensif et permis l'accroissement du cheptel : Diadium II : 200 bovins, 125 petits ruminants, 15 basins ; Debi : 210 petits ruminants, 330 assins, 1997

L'évolution numérique de ce cheptel, la fermeture des parcours pastoraux traditionnels, l'enclavement du secteur le plus peuplé (secteur nord de Débi- Tiguet), l'inclusion des transhumants mauritaniens sur la rive gauche ont accru la pression du cheptel sur la périphérie et parfois sur le parc.(Diouf 1997).

L'artisanat : C'est une activité de prédilection des femmes maures. La production est composée essentiellement de :

- la collecte de perles au niveau des anciens villages disparus (razias, guerre)
- la collecte de bois de chauffe et d'œuvre ;
- le tannage des peaux (taies d'oreillers objets décoratifs,...)
- la bijouterie (en perles, argent ou en nickel) ;
- la poterie (pots, théières, objets utilitaires à usage domestique) ;

La nouvelle forme de gestion, axée la gestion intégration des aires protégées, est aujourd'hui testée comme moyen de promotion de l'écotourisme dans la périphérie du PNOD, avec l'expérience de la boutique artisanale.

Le commerce : jadis assuré par les arabo-berbères, le troc est aujourd'hui modernisé dans plusieurs villages, mais n'empêche ce système est toujours actif dans les échanges : le riz en constitue l'élément clé et se fait entre populations riveraines et celles de l'hinterland. De petites boutiques sont installées dans les villages pour la vente de denrées de premières nécessités.

La chasse : en général, les populations ne pratiquent pas la chasse légale. Mais elles servent de guides dans le cadre du tourisme cynégétique au niveau de la zone amodiée gérée par l'Association des Chasseurs et Tireurs du Sénégal (ACTS). Les rares captures sont destinées à la consommation.

Le tourisme : C'est un tourisme de nature, qui du fait de l'assouplissement du règlement intérieur a connu un nouveau dynamisme. L'écotourisme et l'éducation environnementale

sont encore très timides. L'expérience de la boutique artisanale est la première initiative d'envergure, mais ses retombées ne sont limitées qu'aux opérateurs notamment les femmes.

De sa création en 1971, à l'adoption de système de partenariat entre les populations locales et l'administration du parc dans le cadre d'un système de cogestion des ressources naturelles, la protection et la gestion répressive ont été de mise. Ces rapports conflictuels, comme dans les autres aires protégées, sont alimentés par une administration jalouse de ses prérogatives, décidée à faire respecter la loi et des populations frustrées d'être spoliées, réfractaires à la réglementation. Ce n'est qu'en 1994 que la Direction des Parc Nationaux a inauguré une nouvelle ère axée sur le dialogue et la concertation avec les populations riveraines. Cette nouvelle approche par les nouvelles options internationales en matière de « protection de la nature » est mise en œuvre dans le cadre du Plan Quinquennal de Gestion Intégrée du Djoudj.

Les populations s'interrogent aujourd'hui sur les voies et moyens pour mieux jouir des retombées économiques du fonctionnement du PNOD. Consciente de cela, l'administration cherche en même temps à neutraliser les comportements prédateurs et à développer la conscience de préservation du milieu chez les populations.

II. PRESENTATION DE LA STRUCTURE REQUERANTE

Le GIE des écogardes de la périphérie du Djoudj est initié dans le cadre des options stratégiques de gestion du parc de Djoudj, basées sur l'intégration des populations dans la gestion du parc. Les écogardes constituent un corps de volontaires de 35 éléments provenant des 7 villages de la périphérie du parc.

Ces derniers ont largement contribué aux activités de sensibilisation et à la lutte mécanique contre le *Salvinia molesta* pour laquelle le PNUD FEM-PMF a consenti de larges financements. Cette action s'est concrétisée par la mise en œuvre du projet de protection du parc national des oiseaux du Djoudj, financé par PNUD FEM-PMF pour le compte du GIE des écogardes.

Cela a permis de renforcer les compétences des membres du groupement en gestion de projet communautaire et dans divers domaines de la gestion des ressources naturelles. A travers ce programme, un cadre institutionnel est créé et a servi de base au GIE pour conduire au mieux les activités de leur projet.

La formation d'écoguides reçue par certains de ces membres permet au GIE de s'impliquer davantage vers le guidage et le développement de l'écotourisme.

Ce cadre organisationnel a permis au GIE d'intégrer le Réseau Nord pour la Protection et la conservation de l'Environnement Mondial RENPEM créé par les organisations bénéficiaires du financement du FEM. Par ailleurs, au-delà de la mise en œuvre des activités du projet, le GIE participe à l'ensemble des activités et visites d'échange organisées entre les organisations de base.

III. JUSTIFICATION

A l'origine, l'identification d'un certain nombre de facteurs anthropiques et naturels a conduit au financement du projet de protection du PNOD. Parmi ces facteurs, on peut citer entre autres :

- les rejets de polluants dans les axes hydriques,
- le développement des plantes aquatiques envahissantes,
- l'ensablement des cuvettes peu profondes,
- le rejet d'eau polluée dans le plan d'eau du Djoudj

- le rejet de déchets solides mal gérés occasionné par le développement humain
- la réduction de formations ligneuses
- la divagation du bétail
- les difficultés de traitement et de conditionnement du bétail.

Au cours de l'exécution du projet de protection du PNOD, des résultats positifs ont été obtenus dans la mise en œuvre de la phase précédente surtout au niveau des activités de gestion des déchets à Tiguet, la lutte contre la divagation du bétail, la lutte contre le déboisement, le maraîchage ainsi que la sensibilisation et le renforcement des capacités des populations sans oublier l'aspect de l'organisation institutionnelle du projet.

Mis à part les échecs remarquables sur le reboisement qui s'est effectué dans le parc et sur sa limite Nord, les autres activités ont eu un taux de réussite de plus de 85% par rapport aux objectifs attendus et aux indicateurs de départ du programme. Ce niveau de réussite atteint par le projet est dû surtout à l'organisation et la structuration mises en place pour la gestion des réalisations.

Le projet a eu également des limites au niveau de certaines réalisations. En effet les résultats restent encore très faibles en ce qui concerne le reboisement dans le parc et sur la limite nord et de la ligne de barbelé. A cela s'ajoute l'insuffisance de la dynamique communautaire.

A ce diagnostic précédemment établi, se joignent les difficultés d'accès à certains points du parc en période d'inondation du Djoudj à cause du développement des plantes aquatiques, réduisant ainsi la qualité de surveillance du parc, la faible valorisation de l'écotourisme, l'insuffisance du renforcement des capacités des écogardes, le manque d'infrastructures et de logistiques etc...

Ainsi ces forces et faiblesses font que des améliorations restent à apporter au niveau des actions précédentes.

Il s'agit alors de renforcer les activités dont les actions de pérennisation ont été clairement identifiées et de développer le volet écotourisme.

Ainsi, il est opportun de favoriser un renforcement de l'action du FEM au regard de l'aspect organisationnel de la périphérie du parc qui est habitué à d'autres formes de présence des bailleurs. L'aspect communautaire de projet qui leur est proposé pour une première fois, mérite d'être consolidé.

IV. OBJECTIF GLOBAL DU PROJET

Le projet a pour objectif global de consolider les acquis par le développement de l'écotourisme dans le parc national des oiseaux du Djoudj et sa périphérie.

Objectifs Spécifiques

- Renforcer la régénération des ressources naturelles du parc
- Développer l'écotourisme par l'amélioration des infrastructures et la promotion des circuits,
- Consolider les acquis du projet précédent par le renforcement des conditions socio-économiques et organisationnelles du GIE

V. RESULTATS / ACTIVITES

Résultat 1. Les ressources naturelles sont protégées

Activité 1- Lutte contre la divagation du bétail

La réalisation d'une barrière contre la divagation du bétail s'est révélée être une action positive dans cette zone puisque le taux de pénétration du bétail s'est fortement réduit. Cependant, les autres parties ont continué à alimenter le parc de bétail créant des situations de tension entre le parc et les populations.

La création de barrière ne peut continuer à se faire de façon durable. Il faut passer par d'autres voies comme la sensibilisation des résidents agricoles.

Des concertations se feront avec les villages pour rechercher des espèces libres pendant une période afin de les inonder et de créer des pâturages naturels. L'expérience de la GTZ fera école. Deux fois par an, le GIE, avec le CLGB rechercheront et aménageront des espaces.

Activité 2- Renforcer la gestion des déchets domestiques à Tiguet

La gestion des déchets domestiques a eu des résultats satisfaisants à Debi et Tiguet. Cependant avec la salinité du sol, les unités de barils mis en place ont connu une détérioration assez poussée malgré le suivi de l'entretien mené par le comité d'assainissement du village.

Il faut étendre l'expérience à d'autres bénéficiaires par la mise en place de 200 futs, de 02 charrettes.

Activité 3- Poursuivre la lutte contre le déboisement par la vulgarisation des foyers améliorés

Dans le cadre du renforcement de la lutte contre le déboisement dans cette seconde phase et vue l'expérience obtenue avec la vulgarisation de l'utilisation des bouteilles à gaz, l'accent sera mis sur l'incitation à l'utilisation des foyers améliorés.

L'activité consistera à identifier avec les chefs de CERP les types de foyers améliorés dont les matériaux et les techniques de fabrication sont à la portée des populations de la périphérie du PNOD. On procédera par l'apprentissage en technique de fabrication de foyer amélioré par un ou des groupes ciblés pour la mise en œuvre de l'activité. La production et la vente de la production se feront selon une démarche communautaire fixée d'un commun accord.

Résultat 2. Les conditions de développement de l'écotourisme sont assurées

Activité 4 - Réalisation d'une buvette au niveau de l'embarcadère

L'embarcadère du Djoudj constitue le point d'embarcation des touristes pour effectuer les balades en pirogues jusqu'au nichoir des pélicans. Ces visiteurs passent souvent des heures sous le soleil à attendre les pirogues pour effectuer la balade. La réalisation d'un lieu d'attente où ils pourront se rafraîchir serait idéale.

Il s'agira de créer une buvette équipée qui sera gérée par les écogardes, 4 bacs à ordures seront posés sur les rebords du Djoudj et les écogardes se chargeront de l'entretien de la propreté des lieux.

Les recettes issues de cette activité seront partagées entre le GIE, le CLGB et l'entretien de l'espace par le parc.

Activité 5 - Réalisation de charrettes pour le transport des visiteurs

Le développement des circuits terrestres passe par l'utilisation des moyens de transport traditionnels existants et qui répondent à certains critères écologiques.

Ainsi la réduction de l'accès des voitures à certaines zones du parc renforcerait la lutte contre la dégradation du milieu au niveau du parc et permet d'effectuer les circuits sans déranger les animaux.

Il s'agit de réaliser 2 charrettes de transport tirées par des chevaux. Ces charrettes seront conduites par les écocardes accompagnés de guides locaux.

Activité 6 - Création d'une unité de transport des touristes sur le plan d'eau du Djoudj

Le plan d'eau du Djoudj constitue un site d'attraction pour les nombreux touristes qui fréquentent le parc. Le taux d'attraction atteint 100 à 150 visiteurs par jours et parfois ils restent de longs moments à attendre leur tour d'embarcation pour la balade. Pour atténuer cette longue attente, le GIE des écocardes propose la mise en eau d'une pirogue motorisée contribuant ainsi à la fluidité des transports.

Cette pirogue sera équipée d'un moteur et de gilets de sauvetage. Le 1/3 des bénéfices issus de cette gestion sera versé au parc.

Activité 7- Développement de circuits de visite avec les vélos Tout Terrain (VTT)

Au niveau du parc, les visiteurs résidents ainsi que les chercheurs ornithologues de la station biologiques ont souvent besoin de vélos pour visiter le parc. Seul l'hôtel du Djoudj possède 5 vélos à usage locatif.

Pour exploiter ce circuit, le GIE a besoin de mettre en place des VTT.

Résultat 3. L'Appui aux initiatives de valorisation de la production locale est assuré

Activité 8 – Réalisation de micro jardinages et renforcement du maraîchage

Avec l'existence du campement villageois et de l'hôtel du Djoudj, en plus de la station biologique, le taux de séjour des visiteurs a sensiblement augmenté. Ainsi pour réduire le déficit de production de légumes constaté dans les villages de la périphérie du parc, il est important de développer le micro jardinage dans les villages de Rhone, Diadram II et Débit. Le choix de ces villages, s'explique par l'accès à l'eau et la disponibilité de terrain ou d'une activité additionnelle ;

A Rhone le terrain réservé à la pépinière sera utilisé en même temps pour le développement du micro jardinage. Si Diadram II la proximité de l'eau et du terrain sont de mise ; à Débit, les ordures collectées sont transformées en composte.

Activité 9- Equipement des écocardes

La création du corps des écocardes a été suivie de leur équipement en tenues de travail et en petit matériel. Cependant depuis 2000, cet équipement n'a jamais été renouvelé ce qui a créé un déficit. Il s'agit donc de fournir aux GIE des tenues de travail et en petits matériels devant servir aux activités d'égare et de nettoyage du parc.

Activité 10– Renforcement du Cybernature

Le cybernature constitue un outil de communication dont l'importance est notoire. Pour cela les 4 écocardes devront être formés en gestion de cyber et en internet. La réalisation d'un télécentre dans un village où le réseau de la Sonatel existe ainsi que l'augmentation des ordinateurs doit aider à la prise en charge du fonctionnement du cyber en saison morte pour ne pas provoquer la rupture de la ligne par la Sonatel.

Résultats 4. Les Capacités des populations sont renforcées pour la gestion du projet

Activité 11 – Formations

Le renforcement des capacités des populations passe par la mise en œuvre des actions de formation dans les domaines environnementaux. L'accent sera surtout mis sur les techniques d'IEC / communication et la gestion des RNP intérieurs dans le cadre de la gestion des parcs et aires protégées du Sénégal. Cinq modules de formation seront effectués ;

- Connaissances des règlements intérieurs dans le cadre de la gestion des aires protégées du Sénégal
- Réalisation de pépinières et technique de reboisement
- Gestion des ressources naturelles
- Guides écotouristiques
- Sensibilisation/ IEC
- Alphabétisation

Activité 12– Sensibilisation à l'environnement

Elle constitue l'activité transversale du projet. Elle doit aider à la consolidation des acquis et aider à la compréhension de la démarche communautaire établie par le projet ainsi qu'aux objectifs visés.

Les activités de sensibilisation seront axées sur la réalisation de causeries, de mobilisation sociale.

La mobilisation sera une action de masse basée sur la mise en œuvre d'un thème capital notamment la gestion des RN.

Les causeries seront effectuées par les relais et les thèmes de causeries seront identifiés en fonction des besoins du milieu.

Activité 13– Composante institutionnelle pour la conduite du sous projet

La pérennité des objectifs du projet passe par la stratégie d'appropriation que les populations en feront mais également par la manière dont ces activités seront administrées par les promoteurs.

Les principaux acteurs de ce programme sont constitués des membres du GIE des écocardes bénéficiaire du projet et chargés de l'exécution des activités.

VI. Plan d'évaluation et de durabilité du projet

L'intérêt que les différents acteurs vont tirer de l'activité de GRN contribue à la pérennisation des acquis du projet. Un accent particulier sera mis sur le volet évaluation qui se fera aux

différentes phases d'exécution du projet. Cette opération sera menée suivant les échéanciers définis par la planification.

VII. GESTION : Stratégie et Organisation du projet

Durée du projet

Le projet sera exécuté sur deux ans soient 24 mois.

Organisation du projet

Appui technique au projet

- **Les Eaux et Forêts et les parcs nationaux**

Les services des parcs nationaux et des eaux et forêts constituent le maillon incontournable pour garantir le succès dans la réalisation du projet. Son personnel hautement qualifié mettra à contribution toute son expertise et son expérience pour la réalisation des différentes activités telles que l'encadrement et la formation des promoteurs et des populations.

- **Le PMF / FEM**

Il est le bailleur du projet. Il participera aux missions de supervision et d'évaluation du projet. Il est la structure responsable des audits.

- **Le groupe Tropis Environnement**

Tropis est une structure d'appui technique. Il a rédigé le projet de protection du PNOD et conseille le GIE des écogardes dans diverses activités. Le groupe Tropis est considéré comme un partenaire stratégique au PNOD.

Gestion et Exécution du projet

La gestion du projet est confiée au GIE et au Comité exécutif. Le GIE assure les tâches de gestion administrative, financière et exécutive. Le Comité exécutif quant à lui se charge des actions communautaires.

Un protocole d'accord liant le GIE et le groupe Tropis confère à ce dernier le rôle de maître d'œuvre délégué. Tropis sera chargé de la supervision, de l'encadrement, de la formation et appuiera la rédaction des rapports.

Un compte sera ouvert à Saint Louis. Il y aura la signature conjointe du président du GIE et du trésorier du GIE des écogardes. Les opérations de décaissement se feront après planification des actions à entreprendre dans le mois ou dans le trimestre par le Comité exécutif, le GIE et le superviseur du projet.

GRILLES DES RESULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS CORRESPONDANTS

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs</i>
Résultat1. La régénération des ressources naturelles du parc est assurée	
A1- Lutte contre la divagation du bétail	Nombre de causeries réalisées 8 Nombre de têtes de bœufs fréquentant les pâturages < à 150 / T Taux de verbalisation faible < à 35 %
A2- Renforcer la gestion des déchets domestique à Tiguet	Nombre de fus plastique mis en place 150 Nombre de collecte réalisée 2 / semaine Taux de traitement des ordures produits 85% Nombre de composte réalisé 3
A3- Poursuivre la lutte contre le déboisement par la vulgarisation des foyers améliorer	Nombre de fourneaux Jambart mis en place 150 Nombre de séance de formation 1 Nombre de participants 35 Taux d'utilisation du bois de chauffe < à 60%
Résultat2. Les conditions de développement de l'écotourisme sont assurées	
A4- Réalisation d'une buvette au niveau de l'embarcadère	Nombre de buvette réalisée 1 Taux de fréquentation 65% Augmentation des revenus du GIE +% Nombre de personne employées 2
A5- Réalisation de charrettes pour le transport des visiteurs	Nombre d'unité de charrette réalisée 2 Capacité de transport de transport 6 Nombre de touriste transporté par saison 250 Taux de réduction de l'axer au parc par les voitures 60%
A6- Création d'une unité motorisée de transport des touristes sur le plan d'eau du Djoudj	Nombre d'unité mis en place 1 Nombre de touristes transportés par saison 2500
A7- Développement de circuits de visite avec les vélos VTT	Nombre de VTT mis en place 15 Nombre de location observé 2 / semaines Niveau d'occupation des membres du GIE 70 %
Résultat3. L'Appui aux initiatives de valorisation de la production locale est assuré	
A8- Réalisation de micro jardinages et renforcement du maraîchage	Nombre de jardin vert 3 Nombre de spéculations réalisées 4 Augmentation des revenus 75%
A 9- Equipement des écogardes	Nombre de tenues réalisées 36 Niveau d'amélioration des conditions travail 85%
A10- Renforcement du Cybernature	Aménagement réalisé Nombre de machine mis en place 4 Nombre de télécentre réalisé 1

	Nombre de connexion observée	10/ jrs
Résultats4. Les Capacités des population sont renforcer pour la gestion des ressources naturelles du PNOB		
A11 – Formations	Nombres de personnes formés	35
	Nombre de module de formation	6
	Taux de réussite	85%
A12– Sensibilisation à l’environnement	Nombre de séances réalisées	2 S / mois
	Nombre de participants par séance	15
	Populations appliquant les consignes	85 %
	Nombre de mobilisation sociale	

CALENDRIER DES ACTIVITES

Désignation	Mois																								
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
Résultat1. La régénération des ressources naturelles du parc est assurée																									
A1- Lutte contre la divagation du bétail			◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆
A2- Renforcer la gestion des déchets domestique à Tiguet	◆	◆	◆	◆	◆	◆																			
A3- Poursuivre la lutte contre le déboisement par la vulgarisation des foyers améliorer												◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	
Résultat2. Les conditions de développement de l'écotourisme sont assurées																									
A4- Réalisation d'une buvette au niveau de l'embarcadère																	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	
A5- Réalisation de charrettes pour le transport des visiteurs																◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	
A6- Création d'une unité motorisée de transport des touristes sur le plan d'eau du Djoudj	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	
A7- Développement de circuits de visite avec les VTT						◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	
Résultat3. L'Appui aux initiatives de valorisation de la production locale est assuré																									
A8- Réalisation de micro jardinages et renforcement du maraîchage			◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	
A9- Equipement des écogardes													◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	
A10- Renforcement du Cybernature	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	
Résultats4. Les Capacités des populations sont renforcées pour la gestion des ressources naturelles du PNOD																									
A11 - Formations	◆	◆	◆	◆													◆	◆	◆	◆	◆				
A12- Sensibilisation à l'environnement	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	

VIII. BUDGET

Le budget global est estimé à 32 930 000 CFA. Le financement sollicité auprès du FEM est de 30 173 000 FCFA soit 94% du budget total.

La contribution de la population estimée à 2 020 000 FCFA soit 6% du budget se fera en nature sous la forme de main d'œuvre pour les différents chantiers et de terrains concédés pour les activités communautaires, notamment dans le cadre des micro-projets.

DEVIS ESTIMATIF ; LUTTE CONTRE LA DIVAGATION DU BETAIL

Désignation	Quantité	P. Unitaire	Montant Total
achat moto pompe	1	1 200 000	1 200 000
Achat carburant	4	50000	200 000
achat matériel divers	1	200 000	200 000
location engin	4	100 000	400 000
prise en charge	360	2 000	720 000
Total			2 720 000

DEVIS ESTIMATIF ; GESTION DES DECHETS DOMESTIQUES

Désignation	Quantité	P. Unitaire	Montant Total
Achat fus plastiques	200	8 000	1 600 000
Renforcement de l'équipement (charrettes)	forfait	450 000	450 000
Total			2 050 000

DEVIS ESTIMATIF ; VULGARISATION DES FOYERS AMELIORER

Désignation	Quantité	P. Unitaire	Montant Total
Achat de fourneaux jambars	150	7 500	1 125 000
Transport	1	70 000	70 000
Formation pratique	1	350 000	350 000
Matériaux d'expérimentation	1	150 000	150 000
Total			1 695 000

DEVIS ESTIMATIF ; BUVETTE DE L'EMBARCADERE

Désignation	Quantité	P. Unitaire	Montant Total
Remblais en terres	1	250 000	250 000
Construction	1	900 000	900 000
Achat frigos à gaz	1	200 000	200 000

Equipement	1	350 000	350 000
Fonds de roulement	1	350 000	350 000
Total			2 050 000

DEVIS ESTIMATIF. REALISATION DES CALECHES

Désignation	Quantité	P. Unitaire	Montant Total
Construction des charrettes	2	300 000	600 000
Equipement	2	75 000	150 000
Achat des chevaux	2	250 000	500 000
Transport	1	150 000	150 000
Total			1 400 000

DEVIS ESTIMATIF DE L'UNITE DE PIROGUE MOTORISEE

Désignation	Quantité	P. Unitaire	Montant Total
Construction de la pirogue	1	800 000	800 000
Achat moteur	1	1 100 000	1 100 000
Equipement	1	250 000	250 000
Total			2 150 000

DEVIS ESTIMATIF. DEVELOPPEMENT DE CIRCUITS VTT

Désignation	Quantité	P. Unitaire	Montant Total
Achat des vélos	15	175 000	2 625 000
Achat de gants	20	3 000	60 000
Total			2 685 000

DEVIS ESTIMATIF. REALISATION DE MICRO – JARDINAGE

Désignation	Quantité	P. Unitaire	Montant Total
Réalisation de clôture	2	450 000	900 000
Achat semences	forfait	500 000	500 000
Equipements	forfait	350 000	350 000
Formation	1	250 000	250 000
Renforcement maraîchage	1	450 000	450 000
Total			2 450 000

DEVIS ESTIMATIF ; EQUIPEMENTS DU CORPS DES ECOGARDES

Désignation	Quantité	P. Unitaire	Montant Total
Achat de tenus de travail	36	25 000	900 000
Achat des chaussures	36	15 000	540 000
Petit matériel	1	250 000	250 000
Total			1 690 000

DEVIS ESTIMATIF ; RENFORCEMENT DU CYBER

Désignation	Quantité	P. Unitaire	Montant Total
Installation / extension réseau	1	250 000	250 000
Extension salle des machines	1	300 000	300 000
Installation téléc centre	1	425 000	425 000
Formation pratique	1	250 000	250 000
Achat machine	4	250 000	1 000 000
Total			2 200 000

DEVIS ESTIMATIF ; FORMATION DES ACTEURS

Désignation	Quantité	P. Unitaire	Montant Total
Connaissances du code de la chasse			450 000
technique de pépinières et technique de reboisement			250 000
Gestion des ressources naturelles			250 000
Guides en écotourisme			650 000
Sensibilisation / IEC			350 000
Alphabétisation			1 000 000
Total			2 950 000

DEVIS ESTIMATIF ; SENSIBILISATION POUR L'ENVIRONNEMENT

Désignation	Quantité	P. Unitaire	Montant Total
Mobilisation sociale	2	450 000	900 000

Causeries	48	15 000	720 000
Total			1 620 000

DEVIS ESTIMATIF ; SUIVI DU PROJET

Désignation	Quantité	P. Unitaire	Montant Total
Administration	1	460 000	460 000
Supervision	1	460 000	460 000
Encadrement	24	150 000	3 600 000
Total			4 520 000

DEVIS ESTIMATIF ; COMMUNICATION / VISIBILITE

Désignation	Quantité	P. Unitaire	Montant Total
Communication		1 000 000	1 000 000
Appui institutionnel		1 500 000	1 500 000
Total			2 500 000

Budget récapitulatif			
Désignation	Total	%	Financement FEM
R1. La protection des eaux du Djoudj et le suivi biologique du parc est assuré			
A1. Lutte contre la divagation du bétail	2 783 000		2 593 000
A2. Gestion des déchets domestiques	1 450 000		1 450 000
A3. Vulgarisation des foyers améliorés	1 695 000		1 625 000
R2. Les conditions de développement de l'écotourisme sont assurées			0
A4. Réalisation de la buvette	2 050 000		1 900 000
A5. Réalisation des calèches	1 400 000		1 250 000
A6. Unité de pirogue motorisée	2 150 000		2 150 000
A7. Achat des VTT	2 685 000		2 625 000
R3. L'Appui aux initiatives de valorisation de la production locale est assuré			0
A8. Micro - jardinage	2 450 000		2 100 000
A9. Equipement du corps des écogardes	1 690 000		1 690 000
A10. Renforcement du Cybernatare	2 250 000		2 200 000
R4. Composante institutionnelle pour la conduite du projet			0
A11. Formations	2 950 000		2 950 000
A12. Sensibilisation à l'Environnement	1 620 000		1 620 000
R5. Composante institutionnelle			0
A13. Suivi / Supervision	4 520 000		4 520 000
A14. Communication / Visibilité	2 500 000		1 500 000
Total	32 193 000	100%	30 173 000
			2 020 000
			Apport personnel

FICHE TECHNIQUE

1. **Titre du projet** : PROJET DE CONSERVATION ET DE VALORISATION ENVIRONNEMENTALE DE LA BIODIVERSITE DU PARC NATIONAL DES OISEAUX DU DJOUDJ.
2. **Demandeur** : GIE des Eco gardes de la Périphérie du Djoudj et le Comité Exécutif.
- **Contact** : **Téléphone** :
3. **Localisation** : le Parc National des oiseaux du Djoudj (PNOD) est à 15km au nord ouest de Ross-Béthio et à 60km au nord-est de Saint-Louis à l'intérieur du Delta du fleuve Sénégal. Ses limites naturelles sont le fleuve Sénégal au nord et à l'ouest, le marigot de Rhad à l'est et le Gorom au sud. Il est ceinturé par huit (08) villages : Debi, Tiguet, Kheune, Rhone. Fourate, Diadiam I, Diadiam II et Diadiam III.
4. **Domaines du FEM ciblés** :
- Biodiversité.
5. **Caractéristiques du projet** :
- 5.1 **Nature du projet** :
Protection, conservation et de valorisation environnementale.
- 5.2 **Objectifs du projet** :
- ⊖ Consolider les acquis par le développement de l'écotourisme dans le parc national des oiseaux du Djoudj et sa périphérie.
- 5.3 **Objectifs spécifiques** :
- ⊖ Renforcer la régénération des ressources naturelles du parc ;
 - ⊖ Développer l'écotourisme par l'amélioration des infrastructures et la promotion des circuits ;
 - ⊖ Consolider les acquis du projet précédent par le renforcement des conditions socio-économiques et organisationnelles du GIE.
6. **Activités prévues** :
- ⊖ Lutte contre la divagation du bétail
 - ⊖ Renforcer la gestion des déchets domestiques à Tiguet
 - ⊖ Poursuivre la lutte contre le déboisement par la vulgarisation des foyers améliorés
 - ⊖ Réalisation d'une buvette au niveau de l'embarcadère
 - ⊖ Mise en place de deux (02) charrettes pour le transport des visiteurs
 - ⊖ Création d'une unité de transport des touristes sur le plan d'eau de Djoudj
 - ⊖ Développement de circuits de visite avec les vélos tout terrain (VTT)
 - ⊖ Réalisation de micro jardinages et renforcement du maraîchage
 - ⊖ Equipement des éco gardes
 - ⊖ Renforcement du Cybernature
 - ⊖ Formations
 - ⊖ Sensibilisation à l'environnement
 - ⊖ Composante institutionnelle pour la conduite du sous projet.

7. **Résultats attendus :**

- Les ressources naturelles sont protégées
- Les conditions de développement de l'écotourisme sont assurées
- L'appui aux initiatives de valorisation de la production locale est assuré
- Les capacités des populations sont renforcées pour la gestion du projet.

8. **Indicateurs de résultats :**

- Nombre de causeries réalisées 8 ; nombre de têtes de bœufs fréquentant les pâturages < à 150/T ; taux de verbalisation faible < à 35%
- Nombre de fus plastique mis en place 150 ; nombre de collecte réalisée 2/semaine ; taux de traitement des ordures produits 85%
- Nombre de compost réalisé 3
- Nombre de fourneaux jambart mis en place 150 ; nombre de séance de formation 1 ; nombre de participants 35 ; taux d'utilisation du bois de chauffe < à 60%
- Nombre de buvette réalisée 1 ; taux de fréquentation 65% ; augmentation des revenus du GIE ; nombre de personnes employées 2
- Nombre d'unité de charrette réalisée 2 ; capacité de transport 6 ; nombre de touristes transportés par saison 250 ; taux de réduction de l'accès au parc par les voitures 60%
- Nombre d'unité mis en place 1 ; nombre de touristes transportés 2500
- Nombre de VTT mis en place 15 ; nombre de locations observées 2/semaine ; niveau d'occupation des membres du GIE 70%
- Nombre de jardins verts 3 ; nombre de spéculations réalisées 4 ; augmentation des revenus 75%
- Nombre de tenues réalisées 36 ; niveau d'amélioration des conditions de travail 85%
- Aménagement réalisé ; nombre de machines mis en place 4 ; nombre de télécentre réalisé 1 ; nombre de connexion observée 10/jrs
- Nombre de personnes formées 35 ; nombre de modules de formation 6 ; taux de réussite 85%
- Nombre de séances réalisées 2/mois ; nombre de participants par séance 15 ; populations appliquant les consignes 85% ; nombre de mobilisation sociale.

9. **Partenaires :**

- PMF/FEM
- GIE des Eco gardes de la Périphérie du Djoudj et le Comité Exécutif.

10. **Financement :** (FCFA)

- Montant sollicité auprès du FEM : 30 173 000 F
- Participation de l'organisation : 2 020 000 F
- **Coût du projet** : **32 193 000 F**

11. **Durée du projet :** 2 ans.